

Bruxelles, le 17 février 2025

Chers confrères psychologues,

Chères consœurs psychologues,

Par la présente, je souhaite vous soumettre ma candidature pour devenir membre de la Commission des Psychologues. Forte de près de 20 années d'expérience en tant que psychologue spécialisée en neuropsychologie, je suis convaincue que mon expérience et mon engagement envers la profession seraient des atouts précieux pour la commission.

Depuis l'obtention de mon diplôme en psychologie à l'UCLouvain en 2005, j'ai eu l'occasion de travailler dans divers services à la fois en milieu hospitalier et en pratique privée. Cette diversité d'expériences m'a permis de développer une compréhension approfondie des défis et des opportunités que rencontrent les psychologues cliniciens selon les contextes dans lesquels ils travaillent.

J'ai également un intérêt pour la réflexion autour des compétences des neuropsychologues et de leur spécificité par rapports aux compétences des psychologues cliniciens. Au Québec, l'ordre des psychologues fait une distinction entre les psychologues cliniciens et les neuropsychologues afin de déterminer quels actes peuvent être réalisés par l'un ou l'autre. Cette distinction est-elle souhaitable en Belgique ? Quelle est l'expérience du Québec dans ce domaine ?

En tant que membre de la Commission des Psychologues, je souhaiterais contribuer à l'élaboration de politiques qui soutiennent ses membres dans leur pratique quotidienne et qui assurent la qualité des soins proposés par ceux-ci.

Je suis enthousiaste à l'idée de collaborer avec d'autres professionnels dévoués pour faire avancer notre profession et promouvoir les meilleures pratiques en psychologie.

Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à ma candidature.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Olivia Ghysens